

Laval le 30 avril 2020



Monsieur le directeur d'académie ,

Suite aux annonces du 1<sup>er</sup> ministre , suivies de celles de Mr Blanquer, force est de constater que les conditions de reprise de l'enseignement dans les écoles à partir du 11 mai sont de plus en plus floues et anxieuses. A longueur d'interventions médiatiques, ce qui prévaut c'est que ce sont les politiques qui parlent, et les enseignants qui assument. Les personnels, et en particulier les directrices et directeurs, se retrouvent bien seuls, et ce malgré la bonne volonté des inspecteurs de circonscription , entre ces annonces inconséquentes de reprise et les réalités locales des écoles, évidemment plus compliquées.

A ce jour , 30 avril 2020, aucun écrit de votre part , ni de la part du ministre n'a été envoyé aux personnels. Par votre silence, vous vous déchargez de la responsabilité de la reprise sur les équipes et les élues.

Aussi, notre organisation syndicale vous demande une clarification écrite de ce que sera cette reprise afin qu'elle se fasse, si elle se fait, dans des conditions correctes en terme de **sécurité sanitaire**, de **conditions de travail** et d'**organisation matérielle et humaine**.

**Sur le terrain, les équipes sont en attente d'un protocole clair et réaliste, ainsi que d'un écrit dans lequel vous prenez la responsabilité de cette ouverture, au travers d'un courrier aux parents par exemple.**

Si ces conditions de reprise n'étaient pas précisées avec sérieux, nous soutiendrions localement les collègues qui choisiraient d'exercer leur droit de retrait.

Salutations

Marie-Anne BOUCHON co-secrétaire de Sud Education 53